



PLUM' INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 29

Responsable publication : M. CHEVALIER
☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.
E-mail : MAIRIE-DE-PLUMAUGAT@wanadoo.fr
Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>
Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Jeudi 17 Février 2011

EDITO :

La politique de notre commune doit répondre au bien-être et aux attentes de nos concitoyens, du bourg comme de la campagne, salariés, agriculteurs, comme retraités.

Vous prendrez connaissance dans le compte rendu suivant des actions immédiates que nous allons engager en ce sens : numérotation des foyers des villages en campagne pour faciliter le travail de la poste, mais aussi l'intervention des secours ; curage de la lagune ; pré-étude sur les échanges parcellaires ; subventions aux voyages scolaires ; étude de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (handicapés, personnes âgées, ...), des voies publiques et bâtiments recevant du public ...

Une réflexion plus large sur le commerce de proximité sera également menée afin de déterminer comment la commune peut mieux s'investir sur ce sujet avec en mémoire le principe qu'un commerçant ne peut s'installer que s'il a une clientèle suffisante.

Mickaël CHEVALIER

RESUME CONSEIL DU 5 février :

(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)

Installation classée EARL C'HOAT LOUARN :

Restructuration interne et externe d'un élevage porcin avec transfert des sites : le dossier n'appelle aucune observation particulière, le C.M donne un avis favorable.

Vente délaissée communal : la ville Besnard : M. le Maire indique au C.M que M. et Mme GUITTON vendent leur terrain et que les futurs propriétaires souhaiteraient acquérir un délaissé communal de 484 m² déjà intégré dans la propriété. Le CM donne son accord pour céder le terrain au prix de 0,20 € le m².

Ecole du Sacré Cœur : Subvention voyages élèves : Le C.M décide de verser par enfant de Plumaugat participant au voyage : 30 € pour les primaires et 15 € pour les maternelles.

Numérotation des villages : charte d'engagement et de partenariat avec la Poste : M. le Maire indique au C.M que les services la Poste proposent une charte d'engagement et de partenariat afin d'améliorer l'accessibilité et le service rendu aux administrés. Pour notre commune il s'agirait de numérotter les habitations des villages les plus importants. Le C.M autorise M. le Maire à signer cette charte, à numérotter les maisons des villages les plus importants et à acheter les plaques N° et à contacter différents fournisseurs.

Convention PAVE & ERP entre la commune et la Communauté de Communes : M. le Maire rappelle au C.M que les collectivités doivent établir un Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) et un diagnostic sur les Etablissements Recevant du Public (ERP). Le Conseil communautaire décide de réaliser ses diagnostics sur les 8 communes, et afin de grouper la commande de signer une convention entre les communes et la communauté de communes. Le C.M autorise M. le Maire à signer cette dernière, à inscrire les montants de ces études au budget et à payer les factures correspondantes.

Curage bassin lagunages : Consultation d'entreprises : M. le Maire rappelle au C.M l'état d'avancement de l'étude relative au curage de la lagune. Le CM décide de lancer une procédure de consultation auprès de plusieurs entreprises pour réaliser le curage et donne pouvoir à M. le Maire de signer le marché.

Echanges parcellaires : M. Le Maire rappelle au C.M l'intervention de la Chambre d'Agriculture sur l'information relative aux échanges parcellaires et il présente l'offre de service pour l'animation de ce projet d'échanges. Le C.M décide dans un 1er temps de réaliser l'étude de dispersion parcellaire sur la commune et de confier cette étude à La chambre d'Agriculture et donne pouvoir à M. le Maire à passer commande pour cette étude.

PELE – MELE :

Les ambassadeurs du tri ont démarré leurs visites sur la commune. Ces ambassadeurs sont bien identifiés car ils sont tous munis d'une veste jaune, d'un badge avec leur photo.

Ces ambassadeurs sont missionnés par le SMICTOM pour :

- Remplir un questionnaire pour identifier chaque foyer producteur de déchets.
- Contrôler le volume des bacs en place en zone urbaine et remplacement éventuel de ces bacs s'ils ne correspondent pas à la dotation définie par le SMICTOM.
- Mise en place de bacs verts et jaunes pour les maisons situées en campagne.
- Mise en place d'une puce électronique sur chaque bac vert pour identification des bacs.

En cas d'absence lors de la visite des ambassadeurs, un avis de passage sera laissé dans la boîte aux lettres avec un numéro de téléphone. A son retour, la personne devra rappeler pour prendre rendez-vous.

Merci de leur réserver le meilleur accueil possible.

DATES A RETENIR :

Permanences :

Maire : de 9H00 à 12H00 les mar., vend. et sam.

1^{er} adjoint : de 10H30 à 12H00 le jeudi.

Conseiller général : sur RDV à la maison de la Communauté à CAULNES, le jeudi de préférence.

Festivités / Vie des associations en janvier/février

19 & 20 février : Théâtre Nicolai'

20 février à 17 h 30 : A.G des Taupes à Plum

22 février 20 h (salle associative) : projection de 2 films : le 1^{er} sur le patrimoine rural (1 partie est tournée au festival des battages 2010) ; le 2^{ème} sur l'histoire d'une adolescente qui quitte l'école pour travailler à la campagne (scène vécue dans les années 50)

11 Mars : A.G Familles Rurales

13 Mars : Loto APEL

19 Mars : Banquet des chasseurs

Portes ouvertes : Samedi 19 mars, de 9h00 à 18h00, Collège Notre Dame et Lycée Sainte Marie à BROONS. Les 19 et 20 mars, de 9h00 à 18h00, pôle de formation La Ville Davy à QUESSOY.

INFORMATIONS COMMERCIALES :

VIVECO : Fermeture du magasin pour congés du Lundi 21 février au Lundi 7 mars inclus ; dépôt de pain au bar L'HERMINE.